



Académie de l'Eau

Micropolluants dans l'eau : la démarche de l'Académie de l'Eau

L'Académie de l'Eau, association d'intérêt général, régie par la loi de 1901, a été créée il y a vingt ans et présidée par le Professeur Jean DAUSSET, Prix Nobel de Médecine, auquel ont succédé le Professeur Marc GENTILINI, Président honoraire de la Croix Rouge Française et de l'Académie Nationale de Médecine, puis Monsieur Serge LEPELTIER, ancien Ministre de l'Écologie et du Développement Durable. Elle a actuellement comme Président Monsieur Brice LALONDE, ancien Ministre de l'Environnement et comme Vice-Président le Professeur Yves LEVI, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie et de l'Académie des Technologies, membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine, Professeur à l'Université de Paris-Sud.

Dans le cadre de ses missions statutaires, l'Académie de l'Eau porte une attention particulière aux relations, étroites et complexes, entre l'eau et la santé. Elle le fait en s'appuyant sur l'expertise de ses membres et en collaborant avec d'importantes institutions, nationales ou internationales, comme l'organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Académie des Sciences, l'Académie Nationale de Médecine, l'Académie Nationale de Pharmacie, la Croix-Rouge Française, ... Elle a notamment réalisé une publication sur ce thème en partenariat avec l'École des Hautes Études en Santé Publique de Rennes. Son organisation, ses activités et ses productions sont accessibles sur son site internet www.academie-eau.org.

L'Académie de l'Eau ouvre, en partenariat avec les principales parties prenantes, un nouveau chantier sur l'impact des micropolluants présents dans l'eau, sur les milieux aquatiques et sur la santé publique, question qui est liée aux pollutions diffuses et ponctuelles et qui aborde des réflexions délicates sur les notions de seuils de risques et de mesures de gestion, notamment au regard des contaminants qualifiés d'émergents.

Cette démarche porte sur une problématique complexe et sensible, d'une évidente actualité, comme le prouvent les diverses initiatives qui se développent actuellement sur des thématiques particulières au niveau européen (révision de la directive eau potable, bon état des eaux douces et marines...), national (pollutions agricoles, urbaines, matériaux au contact des eaux...) et local (sites à risques PCB ou PFC, perchlorates, résidus de médicaments, contamination biote littoral...).

Ces pollutions proviennent de toutes les activités socio-économiques, en ville ou à la campagne, qu'elles soient industrielles ou agricoles. La première manifestation, ciblée sur les pollutions d'origine urbaine, s'inscrit dans un cycle de conférences menées par l'Académie de l'Eau pour mieux éclairer les diverses facettes de cette problématique, identifier les limites, débattre et proposer des voies d'amélioration et de gestion.

La démarche de l'Académie de l'eau est ascendante, à l'écoute des préoccupations des territoires et de toutes les parties prenantes, visant de manière transversale à mieux connaître et hiérarchiser, évaluer la gestion et recommander des mesures préventives prioritaires, incluant sensibilisation et incitation à une réduction globale des émissions écotoxiques, démarche qui débouchera ensuite sur l'organisation d'un colloque international à Paris.

C'est ainsi que l'Académie de l'Eau organise avec l'Association Recherche et Collectivités dans le domaine de l'Eau en Ile-de-France (ARCEAU IdF), avec le parrainage du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Eau de Paris, le SIAAP et l'ASTEE, **deux jours de conférences sur le thème :**

**« Micropolluants présents dans les milieux aquatiques et leur impact sur la santé humaine
– Exemple de la métropole parisienne »,**

les 23 et 24 novembre 2016, à la Cité de l'Eau et de l'Assainissement du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) à Colombes (92).

Les informations sur cette manifestation figurent sur les sites internet de l'Académie de l'Eau (www.academie-eau.org) et de l'association ARCEAU IdF (www.arceau-idf.fr).